

Demande d'autorisation - TOMBOLA

Les soussignés :

Président ou Vice-président :

Nom, prénom

Adresse

.....

Secrétaire ou Caissier :

Nom, prénom

Adresse

.....

Adresse de la société :

s'engagent, sous leur propre responsabilité, à veiller à l'observation des conditions suivantes, auxquelles est subordonnée l'autorisation d'organiser une tombola de

..... billets à fr. le, lieu de la manifestation :

Nombre total de lots représentant une valeur totale de fr.
(voir **chiffre 4** dans les conditions ci-dessous).

CONDITIONS :

1. L'autorisation n'est valable que pour la Commune dans laquelle l'émission a été autorisée.
2. Le colportage des billets est interdit, ainsi que la vente des billets sur **la voie publique et dans les établissements publics**.
3. Toute publicité sur la voie publique est interdite. La publicité par l'intermédiaire de la presse est limitée **à une seule annonce** par tombola et dans **un seul journal**.
4. la valeur totale des lots doit être au moins égale au 30% du montant nominal des billets émis et le nombre des billets gagnants ne doit pas être inférieur au 5% des billets émis ;
5. Seuls les lots en nature sont autorisés.
6. Si le tirage n'a pas lieu au cours de la réunion récréative, le résultat détaillé doit être publié, dans les 10 jours, dans un journal local ou régional.
7. **Tous les billets doivent être apportés au bureau de la police du commerce, 10 jours avant la date de la manifestation, pour contrôle.**

Yverdon-les-Bains, le

Signatures et timbre de la Société :

Le Président :

Le Secrétaire :

.....

.....